

AFFAIRE N° 3 - Demande de subvention présentée par M. ZANEGUY, ENTREPRENEUR de TRANSPORT en commun à DOMENJOU (Rivière-des-Pluies).

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Cette question a déjà été examinée par le Conseil Municipal dans sa séance du 31 août dernier et il avait été décidé d'accorder une subvention à l'Entreprise ZANEGUY dont le montant restait à déterminer.

Interrogé sur le point de savoir quel était le montant exact du déficit de son Entreprise, M. ZANEGUY vient de me faire savoir que celui-ci s'élève annuellement à 100.000. frs.CFA.

Messieurs, je vous demande de me faire connaître votre avis à ce sujet."

M. EVAN fait ressortir qu'il s'agit d'une entreprise privée qui lui paraît de ce fait difficilement subventionnable...

Le Maire suggère que ce dossier soit renvoyé à une date ultérieure, lors de l'examen de toutes les demandes de subventions qui sont adressées à la Commune.

Sa suggestion est retenue à l'unanimité.

X

X

X